

MAIRIE DE SOLIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

N°2026ARR036

Le Maire de la Commune de SOLIGNAC

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière, notamment les articles L113-1 et R113-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié,

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, modifié,

Considérant qu'en raison de travaux sur la commune de Solignac, il y a lieu de prendre un arrêté pour réglementer la circulation,

**ARRETE,**

**Article 1 :** En raison de travaux de branchement d'assainissement séparatif « Rue Roger Aubisse » à Solignac, effectués par l'entreprise SADE CGTH, représentée madame Louise PLAGIAS, la circulation et le stationnement seront interdits à partir du 16 mars 2026 pour une durée de 5 jours calendaires sauf pour les riverains et les services de secours.

**Article 2 :** L'entreprise SADE CGTH sera chargée de mettre en place les dispositifs de circulation et d'assurer la sécurité des piétons et des véhicules de jour comme de nuit.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**Article 4 :** L'entreprise SADE CGTH est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- L'entreprise SADE CGTH
- Chef de Brigade de Gendarmerie de Solignac
- SAMU
- SDIS

SOLIGNAC, le 13 mars 2026

Par délégation du Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Solignac. The text around the stamp reads "MAIRIE de SOLIGNAC" and "Haut Limousin". In the center of the stamp is a coat of arms. A black ink signature, which appears to be "C. Gourinchas", is written across the stamp.

Claude GOURINCHAS